



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 21 avril 2011

A LA SUITE DU 2 AVRIL

L'USP salue la mobilisation positive du 2 avril par les 200 organisations signataires d'une plateforme commune, dont la CGT et Solidaires ainsi que les partis de gauche, qui a rassemblé près de 10 000 personnes dans l'ensemble des régions. Ce rassemblement doit s'étendre lors des prochaines initiatives, avec les associations d'usagers et les professionnels hospitaliers.

L'USP constate que la mobilisation reste à faire dans la psychiatrie publique, celle-ci étant actuellement spécifiquement préoccupée par le projet de loi sécuritaire la visant particulièrement. Celui-ci instaure une grave atteinte des libertés avec le soin contraint à domicile et le déni des acquis des pratiques de soin psychique dans leur continuité et dans la reconnaissance des tiers, en particulier dans l'accueil, les équipements de proximité, les conditions de travail à l'hôpital. Cette loi fait passer la psychiatrie sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des préfets : l'USP se félicite donc de la place accordée au juge des libertés après la décision du conseil constitutionnel quant au maintien de l'hospitalisation sous contrainte, mais elle doit être affirmée dès le début de la contrainte.

Elle appelle donc le collectif national qui mène la campagne en santé à être présent dans les manifestations en préparation le 10 mai devant le Sénat, où le débat parlementaire se poursuit sur ce projet de loi indigne d'une démocratie.

L'USP affirme son engagement pour la continuité de l'action du 2 avril devant les ARS sur la base de la défense d'un réel accès aux soins, d'une gestion démocratique dans les hôpitaux et l'ensemble des structures de proximité de santé, d'une sécurité sociale solidaire en particulier avec la création d'un 5^{ème} risque pour la dépendance. Elle rappelle sa mobilisation de résistance à l'application de la loi HPST, dont elle demande toujours le retrait, à l'approche de la prochaine élection présidentielle.